78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

01 49 55 52 84 / 40 04

foagriculture@agriculture.gouv.fr

Élections professionnelles 2026 au MAASA

« Notice FO Agriculture »

Du 3 décembre à 9 h au 10 décembre à 17 h (heure de Paris), vous élirez vos représentants du personnel. Votre vote donne du poids à **FO Agriculture** pour défendre vos salaires, vos carrières et vos conditions de travail.

Ce que FO Agriculture porte pour la prochaine mandature

Dans un contexte de restrictions budgétaires et de réorganisations, FO Agriculture défend un syndicalisme indépendant et de proximité. Nos priorités partent des difficultés que vous rencontrez dans vos services et établissements.

- **Droits, statuts et carrières.** Nous revendiquons une rémunération à la hauteur des qualifications, de l'expérience et des responsabilités. Nous défendons les déroulements de carrière, les garanties statutaires et l'égalité de traitement.
- **Conditions de travail et santé.** Nous demandons à l'employeur d'agir sur les sous-effectifs, la surcharge de travail et les risques professionnels, y compris ceux liés aux réorganisations.
- **Défense des personnels.** Nous accompagnons les agents dans leurs démarches individuelles et portons dans les instances les problèmes qu'ils rencontrent sur le terrain.
- **Action collective.** Nous construisons les revendications avec les personnels et nous nous mobilisons avec eux pour obtenir des avancées.

Pour retrouver nos actualités, nos revendications et notre programme :

https://fo-agriculture.fr/elections-professionnelles/

Pour voter :

1. Activez votre compte électeur.

2. Récupérez votre code de vote.

3. Votez pour chacun de vos scrutins.

1. Activez votre compte électeur

Ouvrez le courriel reçu sur votre messagerie professionnelle et cliquez sur le lien personnel à usage unique.

Créez et confirmez votre mot de passe, choisissez votre question de sécurité et renseignez votre réponse. Vérifiez ensuite votre adresse électronique de contact et validez l'activation.

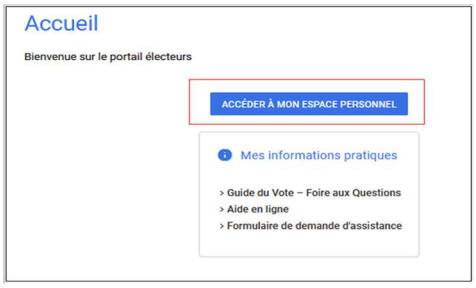
Courriel introuvable ou activation interrompue ?

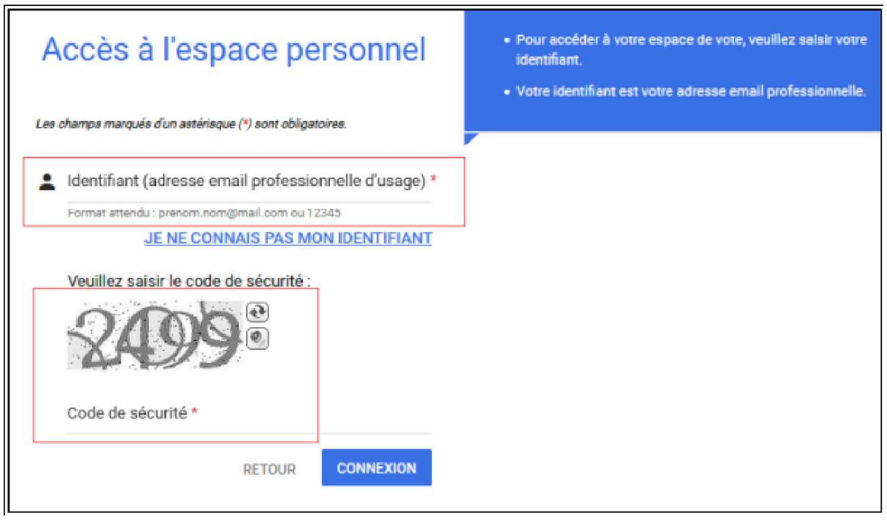
Vérifiez vos courriers indésirables.

Si vous avez déjà utilisé votre lien sans terminer l'activation, revenez sur le portail Électeurs et suivez les indications pour reprendre la procédure.

Saisissez votre adresse professionnelle dans le champ « Identifiant Électeur » et suivez les instructions pour obtenir un nouveau lien.

https://electionsprofessionnelles2026.agriculture.gouv.fr/portail/identification-portail-electeur





Saisissez votre mot de passe électeur, puis cliquez sur Valider.

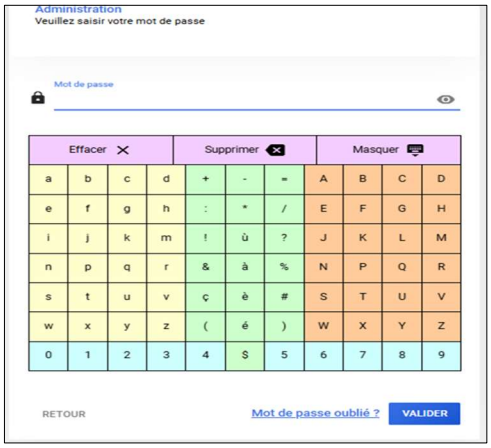
Après trois tentatives incorrectes, votre compte est bloqué pendant 20 minutes.

En cas d'oubli du mot de passe ?

Cliquez sur le lien de réinitialisation, puis ouvrez le lien à usage unique reçu par courriel.

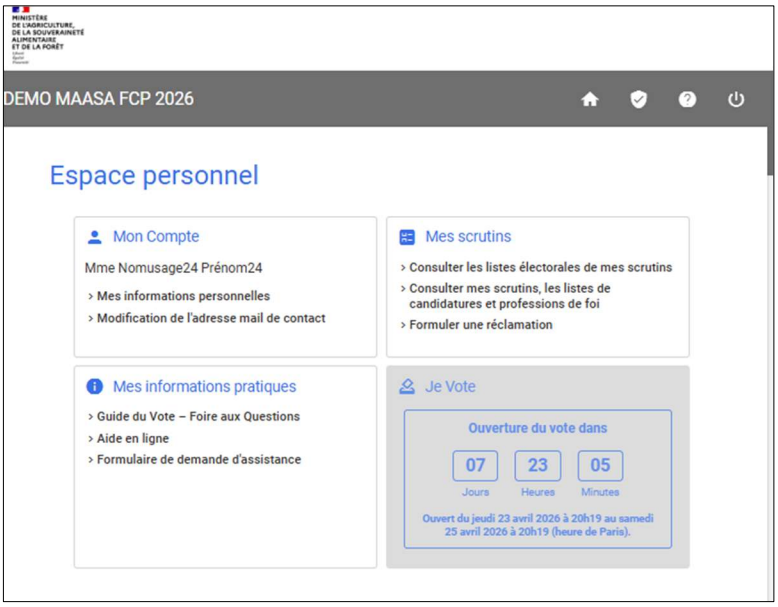
Saisissez votre nouveau mot de passe, puis saisissez-le une seconde fois pour le confirmer.

Votre mot de passe doit **comporter 12 à 256 caractères**, dont au moins une minuscule sans accent, une majuscule sans accent, un chiffre et un caractère spécial. Tous les caractères du clavier AZERTY sont autorisés.



Vérifiez vos scrutins et consultez les candidatures

Une fois connecté, consultez la liste de vos scrutins, les candidatures et les professions de foi. Si une information vous paraît erronée, rapprochez-vous de votre service RH de proximité ou de l'assistance. Gardez le portail dans vos favoris pour le retrouver au moment du vote.

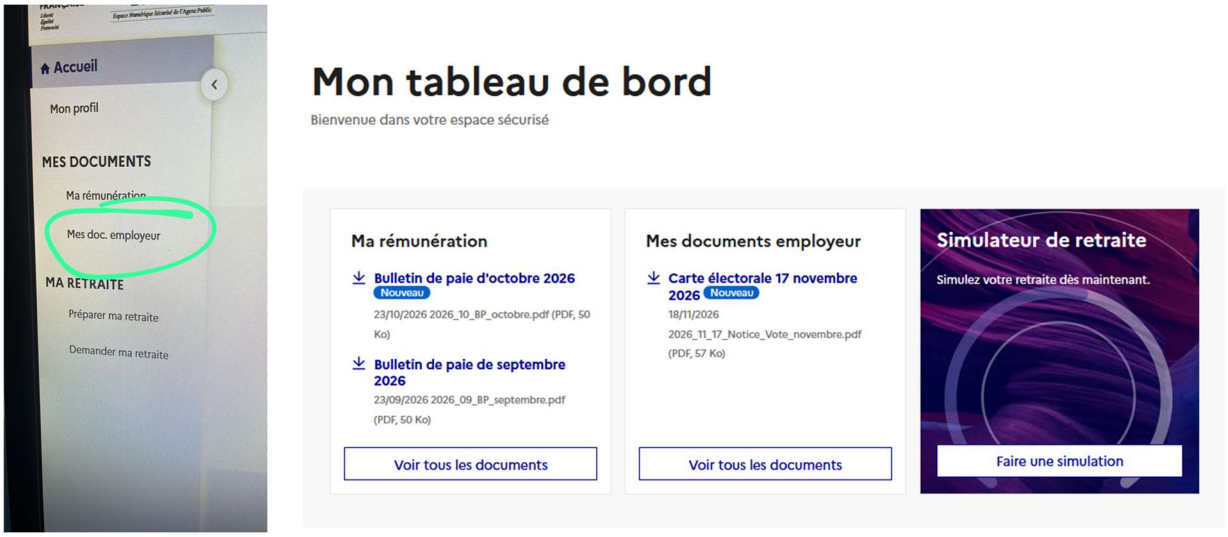


2. Récupérez votre code de vote.

Rendez-vous dans votre espace ENSAP, rubrique **« Mes doc. employeur »**, puis téléchargez la **« Carte électorale Novembre 2026 »** correspondant aux scrutins du ministère de l'Agriculture.

Votre code de vote figure dans cette notice. Le ministère a annoncé la mise à disposition du matériel de vote au plus tard le 21 novembre.

Accès à la rubrique **« Mes doc. employeur »** dans ENSAP.



Pas de compte ENSAP, notice absente ou code perdu ?

Connectez-vous à votre espace personnel et cliquez sur « Recevoir un nouveau code de vote ». Si la notice reste introuvable dans ENSAP, vous pouvez aussi contacter votre service RH de proximité.

https://electionsmaasa2026.vote.voxaly.com/portail/espace-personnel

Si vous attendez un courriel pour récupérer votre accès, vérifiez aussi vos courriers indésirables. Gardez votre code de vote et votre mot de passe à portée de main et conservez-les pour votre usage personnel.

3. Votez pour chacun de vos scrutins.

Pendant la période de vote, **connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe électeur**. Saisissez votre code de vote, puis choisissez et validez votre bulletin pour chacun

de vos scrutins.

Selon votre affectation et votre statut, votre espace personnel peut afficher plusieurs scrutins. Vérifiez que vous avez validé votre bulletin pour chacun d'eux. Le vote devient définitif dès sa validation.

Consulter le guide de vote :

https://electionsmaasa2026.vote.voxaly.com/pages/docs/Guide_du_vote.htm

Avant le vote : Nos conseils pratiques

✅ Vérifier sa messagerie pro dès réception du mail Voxaly,

✅ Tester rapidement l'activation du compte électeur,

✅ Vérifier ENSAP avant l'ouverture du scrutin,

✅ Contrôler les spams et courriers indésirables,

✅ Conserver soigneusement : son mot de passe électeur et son code de vote.

⚠️ Ne pas attendre les derniers jours pour tester son accès.

Un blocage technique ?

Contactez **l'assistance du ministère** au **01 49 55 85 16**

ou par courriel à assistance-electionspro2026@agriculture.gouv.fr.

L'accompagnement FO Agriculture :

Vos représentants peuvent également vous orienter si vous avez une question sur vos scrutins ou si vous rencontrez une difficulté pour accéder au vote.

Le site internet : https://fo-agriculture.fr/elections-professionnelles/

La boite mail élection FO Agriculture :

foagriculture-elections@agriculture.gouv.fr

Référents élections :

Hadda BAHRI : 06.24.04.14.42

Sylvain THIBAULT : 07.63.12.72.48